

Polémique

LE PARISIEN - Samedi 5 septembre 2009

# La communauté rom indignée après des marquages au tampon

CORBEIL-ESSONNES - ORMOY (ESSONNE)

« **C'**EST QUOI ce tampon ? lance Lionel, 35 ans. Nous ne sommes pas des bêtes ! » Comme ce père de cinq enfants, habitant depuis quatorze ans en France, les 100 à 150 Roms installés depuis un an dans un campement de fortune situé à la limite de Corbeil-Essonnes et d'Ormoay (Essonne) sont choqués.

Vendredi 28 août au matin, la gendarmerie investit le campement endormi, composé de dizaines de caravanes, afin de notifier à ses habitants des obligations de quitter le territoire français (OQTF), qui laissent un mois aux Roms pour partir. Les ressortissants roumains, européens depuis 2007, sont expulsables du territoire français s'ils ne peuvent justifier d'un salaire au bout de trois mois. Ce vendredi, la gendarmerie détient une soixantaine d'OQTF établies par la préfecture. Les forces de l'ordre, après avoir contrôlé l'identité des personnes présentes, appliquent alors un tampon lavable avec de l'eau sur le bras des Roms.

## Tentatives d'intimidation

« Ils nous ont fait sortir des caravanes, se souvient Brigitta\*, 40 ans. Ils m'ont donné mon OQTF — un papier nominatif —, mais ils ont mis le tampon sur tout le monde. » C'est ce geste qui a choqué la communauté, leur rappelant les persécutions dont ils ont été victimes durant la Seconde Guerre mondiale, internés puis déportés pour certains dans les camps de la mort. Une grand-mère montre son bras et clame avec colère : « Auschwitz, Hitler ! »

« Lorsque l'on effectue un contrôle sur de nombreuses personnes, comme à la sortie d'une discothèque ou d'une rave-party, on utilise un signe distinctif qui évite aux gens d'être contrôlés plusieurs fois », justifie-t-on à la préfecture de l'Essonne.



ORMOY (ESSONNE), JEUDI. Plusieurs Roms installés sur ce campement se sont vu appliquer un tampon sur le bras par les forces de l'ordre qui leur ont notifié des obligations de quitter le territoire. (LP/F.MABILLEAU.)

« Cela fait partie des procédures habituelles », reprend un gendarme. Mais pour l'association Solidarité avec les familles roumaines, « ce sont des agissements que l'on ne peut pas permettre ». L'avocate des Roms M<sup>e</sup> Julie Bonnier-Hamon déplore ce procédé autant que les OQTF qui ont été délivrées. « C'est une manière de contourner la procédure ! » lance-t-elle. Les villes d'Ormoay et de Corbeil-Essonnes avaient en effet de-

mandé l'expulsion de ce camp rom, établi illégalement. En juillet, le tribunal de grande instance d'Evry a rejeté cette requête. La ville d'Ormoay a fait appel de ce jugement. « Mais depuis le mois d'août, c'est le défilé et la multiplication des tentatives d'intimidation », regrette M<sup>e</sup> Bonnier-Hamon. En Essonne, comme dans le reste de la France, les Roms s'installent de campement en campement, souvent dans des habitations de for-

tune. Une situation que déplore l'association Solidarité avec les familles roumaines. « C'est vraiment douloureux. Où vont ces familles lorsqu'elles sont expulsées ? Il faut trouver des solutions durables et faire avancer les projets de village d'insertion. » En Seine-Saint-Denis, des structures de ce type ont été créées.

FLORE MABILLEAU

\* Ce prénom a été modifié.